



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du mardi 18 mars 2025

Date de convocation : 11/03/2025
Date d'affichage : 11/03/2025
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 10 votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix-huit mars à vingt heures et treize minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :
M. JAILLET Bernard - SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - FREITAS Laure - MULTRIER Pierre-Yves

Excusé-es :
HUGONNET Marc excusé, donne pouvoir à JAILLET Bernard
GRILLET Rodrigues excusé, donne pouvoir à THIRIET Hubert
BOUVIER Alexis excusé, donne pouvoir à MAZUIR Carole.

Absente : FACHINETTI Aurélia.

Secrétaire de séance : FREITAS Laure.

Objet de la délibération : Sécurité : Installation d'un miroir situé 5 chemin départemental 27

Vu la demande d'un administré pour l'installation d'un miroir par manque de visibilité en sorti de son domicile situé sur le 5 chemin départemental 27.

Il est proposé au conseil municipal d'APPROUVER ou non l'installation du miroir.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité **REJETTE** la demande.

Pour extrait conforme,
Bernard JAILLET, Maire